

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article3520>



Trois policiers bientôt jugés pour l'homicide involontaire de Cédric Chouviat

- Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : mardi 7 janvier 2025

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Cinq ans après la mort du livreur de 42 ans lors d'un contrôle de police, les juges d'instruction viennent d'ordonner le renvoi d'Arnaud B., Michaël P. et Ludovic F. devant le tribunal correctionnel, estimant que leurs « actions conjuguées » ont causé son décès.

Camille Polloni 3 janvier 2025 à 12h40 Médiapart